

DÉCLARATION LIMINAIRE CSAL en FORMATION SPÉCIALISÉE DU 20 JUIN 2023

Madame la présidente,

Nous aurions facilement pu rédiger une liminaire d'une dizaine de pages tant les sujets d'actualité sont nombreux. Nous avons pris le parti de concentrer notre intervention sur quelques thèmes.

Nous ne pouvons aborder cette instance de la Formation Spécialisée sans évoquer la situation sociale dans notre pays. La mobilisation pour manifester lors de la journée du 1er mai a été massive et historique. Le refus de cette réforme inutile et injuste reste largement majoritaire et la détermination à en obtenir l'abrogation est intacte.

Mais la journée du 1er mai 2023 rappelle qu'au-delà de la réforme des retraites, les motifs de colère sociale sont nombreux et en ce qui concerne plus particulièrement notre ministère, nous pouvons citer : la perte de pouvoir d'achat face au niveau galopant de l'inflation, les suppressions d'emplois toujours aussi importantes, la poursuite effrénée des réformes qui détruisent le service public et font perdre le sens du travail...

Le récent rapport de la défenseure des droits déplore une déshumanisation des services publics : une proximité malmenée, une dématérialisation excessive des démarches dans les services publics et dénonce un déploiement accéléré des intelligences artificielles. Alors quand Gabriel Attal déclare le 13 avril : « *Je dis aux français : pour déclarer vos revenus, venez dans vos centres des impôts, ou téléphonez-leur, vous trouverez toujours quelqu'un pour vous accueillir, vous orienter, vous répondre.* ». Ces propos sont complètement décalés de la réalité des services.

En revanche, ce qui n'a plus à être démontré, c'est l'asphyxie de l'ensemble des services en charge des particuliers. Force est de constater que la Direction générale impose depuis plusieurs années un régime de marche forcée et de demandes tous azimuts aux agents pendant la campagne IR : accueil primaire et secondaire des usagers, gestion des appels locaux, gestion des e-contacts, questions GMBI, tout en continuant à prioriser le traitement des déclarations... Depuis trop longtemps, les Services des Impôts des Particuliers sont sacrifiés sur l'autel du dogmatisme budgétaire, des suppressions d'emplois et des restructurations sans fin : fermetures de service, suppressions d'emplois à répétition sous prétexte de la suppression de la Taxe d'Habitation Principale et de la Contribution à l'Audiovisuel Public ! Aujourd'hui, Solidaires Finances Publiques 66 vous alerte sur le fait que les collègues sont à bout.

Notre syndicat continue également de dénoncer la dégradation continue du service public offert à l'ensemble des usagers, du fait des décisions politiques.

Toujours concernant Gabriel Attal, il a indiqué le 9 mai lors d'un entretien à France Inter vouloir durcir les contrôles fiscaux pour les "ultrariches" et les multinationales, et alléger la

pression sur les classes moyennes dans le cadre d'un plan de lutte contre la fraude fiscale.

Pour Solidaires Finances Publiques, nous sommes bien en deçà des enjeux. En tant qu'organisation syndicale de la DGFIP, nous devrions nous réjouir de l'annonce de 1 500 agents supplémentaires pour le contrôle fiscal. Or, notre crainte s'est confirmée lors du CSA ministériel du 11 mai, où le ministre a fini par admettre que ces 1 500 emplois supplémentaires se feront à partir des enveloppes budgétaires déjà actées. Il ne s'agit pas de création, mais de redéploiements ! Mais rappelons tout de même que depuis 2012 ce sont plus de 21 000 emplois qui ont été supprimés à la DGFIP dont 3 000 à minima dans les services du contrôle fiscal. Pour notre organisation syndicale, la justice fiscale ne sera possible qu'en menant une politique fiscale juste combinant un système progressif, une assiette de revenus plus large, la fin des niches fiscales et la fin des cadeaux fiscaux aux plus riches sans aucune contrepartie ! A priori, cela ne fait aucunement partie du plan de ce gouvernement. Alors qu'il est prévu de conditionner le versement du RSA (607,75 €) à 15 ou 20h d'activité par semaine, les compensations aux allègements de cotisations sociales qui ont fait suite au CICE, et qui sont estimées à 20 Mds par an, ne nécessitent, elles, aucune contrepartie. Gabriel Attal annonce un plan... Solidaires Finances Publiques ne voit que quelques mesures et s'interroge sur leur concrétisation.

L'observatoire interne 2023 de la DGFIP vient de rendre son verdict. Et la DGFIP n'a pas de quoi pavoiser. Jérôme Fournel le reconnaît lui-même comme on peut le lire sur Ulysse : *« Les résultats sont marqués cette année par une érosion notable des indicateurs sur de nombreux thèmes abordés, tels que notamment la charge de travail, le contenu et la motivation au travail, les marges de manœuvre et l'autonomie pour réaliser son travail, de même que la perception de l'efficacité du fonctionnement du service ou de la qualité du service rendu aux usagers. Pour la première année, nous vous interrogeons sur votre état d'esprit : il en ressort un moral partagé entre inquiétude et fatigue pour 40% d'entre vous, avec notamment une motivation et une satisfaction de travailler pour le ministère en nette diminution. De même, la nécessité d'une plus grande valorisation de votre travail et le besoin d'un renforcement du sens donné à votre travail ressortent plus clairement encore en 2023 ».*

Le baromètre 2023, en plus d'une participation assez faible et déséquilibrée, montre en chiffres ce que nous dénonçons : la dégradation des conditions de travail, des évolutions à marche forcée et plus généralement la destruction de nos chaînes de travail. Les réformes incessantes, les nombreuses atteintes à nos missions, à nos structures affectent les agents dans leur quotidien de travail. Ce sont des signaux forts que l'administration doit prendre en considération.

Lors du CSA ministériel, Gabriel Attal a annoncé le lancement de l'expérimentation de la semaine de 4 jours à la DGFIP. Pour Solidaires Finances Publiques, cette annonce est loin d'être un progrès social. Il ne s'agit pas d'une baisse du temps de travail mais de la compression de ce dernier sur 4 jours. Si cette expérimentation doit se mettre en place à la DGFIP, elle va amplifier les dysfonctionnements dans les collectifs de travail, ajouter une pression supplémentaire sur les personnels qui verront les amplitudes des journées de travail augmenter de façon conséquente et risque de remettre en cause des droits des personnels issus de la mise en place des 36h12. Pour Solidaires Finances Publiques, la semaine de 4 jours doit être associée à une réduction de travail soit 32 heures avec maintien de la rémunération.

Au vu du mouvement de protestation contre la réforme des retraites, nos organisations syndicales nationales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO-DGFIP et l'alliance CFDT-CFTC Finances Publiques ont mis en suspens leur participation aux

instances de dialogue social. C'est pourquoi, Solidaires Finances Publiques 66 a boycotté jusqu'à présent les précédentes convocations des Formations Spécialisées.

Le dialogue social continue d'être mis à mal par la DG qui a annoncé aux organisations syndicales que le contrat d'objectif et de moyens (COM) était abandonné au profit de lignes stratégiques, lors du 1^{er} CSA de réseau du 16 mai 2023. Que penser de la mise en ligne sur Ulysse le 24 mai 2023 de la présentation du COM par le Directeur Général?

Une autre illustration du déficit flagrant de dialogue social sont les modalités de désignation des représentants et représentantes du personnel au sein des conseils médicaux. Tout ceci avant le 30 juin. Mais nous détaillerons ce sujet plus tard.

Ainsi, Solidaires Finances Publiques 66 aurait légitimement pu continuer la neutralisation du dialogue social. Nous faisons le choix d'être présents pour cette convocation à la Formation Spécialisée, pour représenter les agents de notre direction et prioriser la santé et la sécurité des personnels qui nous ont accordé leur confiance.

Cette instance de la formation spécialisée du comité social local se tient encore sans règlement intérieur. Bien qu'un modèle type soit paru au niveau fonction publique, la déclinaison pour notre administration n'est pas attendue avant septembre (au plus optimiste)! Il est lamentable qu'il faille plus de 9 mois pour disposer d'un règlement intérieur alors que la refonte des instances sociales a été décidée depuis plusieurs années. À ce jour, nous fonctionnons en suivant le cadre du règlement intérieur des anciennes instances. La dégradation constante des conditions de vie, des risques sur l'hygiène et la sécurité des agents nous oblige à prendre des décisions dans l'intérêt des agents mais en dehors de tout cadre réglementaire. C'est un comble pour une administration d'État qui se veut exemplaire dans la tenue d'un dialogue social de qualité. Lorsque la déclinaison des règlements intérieurs du CSAL et du CSAL FS interviendra au niveau local, Solidaires Finances Publiques 66 vous demandera d'organiser un groupe de travail sur l'établissement de ces règlements intérieurs avant qu'ils ne soient soumis au vote en instance.

En ce qui concerne plus précisément cette Formation Spécialisée, Solidaires Finances Publiques 66 prendra part aux débats sur l'ensemble des points à l'ordre du jour.

Concernant la campagne d'IR, une fois que celle-ci sera finie, nous vous demandons l'organisation de réunions au sein de chaque SIP afin que les collègues puissent faire un retour sur cette campagne puis nous vous demandons qu'un bilan de fin de campagne soit présenté en instance. Compte tenu du rythme des réceptions, les collègues de l'accueil sont particulièrement sous pression et en surcharge de travail. Nous vous demandons également qu'aucune pression supplémentaire ne soit faite sur les agents pour le traitement des e-contacts et les saisies de déclarations. Les moyens humains ne sont pas suffisants pour assurer les missions, les statistiques le démontreront.

Solidaires Finances Publiques 66 vous demande de nous présenter le planning prévisionnel des réunions et les thématiques qui vont être développées par la Formation Spécialisée au cours de l'année.

La journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail 2023 a été commémorée le 28 avril et promeut un environnement de travail sûr et sain en tant que principe et droit fondamental au travail. Solidaires Finances Publiques 66 s'inscrit pleinement dans cette démarche. C'est pourquoi nous proposons la mise en place d'une conférence permettant d'apprendre à détecter les signes de mal-être psychologique et à connaître les personnels à alerter. Cette demande s'inscrit dans le point 4 de la note d'orientations 2023.

Et pour finir avec cette déclaration liminaire, la dégradation de la santé des agents des Finances Publiques provoquée par l'évolution défavorable de nos conditions de travail doit désormais être érigée en priorité absolue par notre organisation syndicale. Tout comme l'administration doit mettre en place et étoffer une véritable politique de prévention avec les recrutements nécessaires (médecins du travail...). Tous les moyens, y compris judiciaires, doivent être mobilisés afin d'empêcher que de nouveaux drames, en nombre bien plus important encore, ne surviennent à l'avenir à la DGFIP. La situation qui consiste à nier la gravité des souffrances ressenties, ne doit en aucun cas perdurer : les victimes doivent être immédiatement entendues, écoutées, prises en charge avec la plus grande bienveillance et un suivi de leur dossier doit être effectué avec attention. Solidaires Finances Publiques 66 restera extrêmement vigilant sur ce sujet.